L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux—No. 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS,
MARDI MATIN, 16 MARS.

FEUILLETON.

LA CAPE ET L'EPÉE.

PREMIÈRE PARTIE.

Le comte de Montestruc.

XXIII—(Suite)

Une lueur pâle qui rendait presque visibles les teintes roses des tentures de soie et qu'Olympe lui fit remarquer dans un sourire, indiqua à Montestruc que l'heure de la retraite était venue.

Il voulait cependant rendre paresseuses les minutes courtes qui l'en séparaient.

—Le soleil pourrait nous trahir, dit-elle, il pourrait nous perdre....

—Vous reverrai-je au moins? reprit-il en se détachant avec peine des bras qui ne le retenaient plus.

—Si votre cœur le désire, il dépendra de vous que ce nœud de perles que j'avais ce soir et que je vois là par terre, à côté de cette malle, brille encore dans mes cheveux. Ramassez-le, je vous prie, puisque vous l'avez fait tomber, et tendez-le moi. Ce sera entre nous le signe d'alliance. Regardez-le bien pour le reconnaître et souvenez vous alors d'Olympe et du pavillon.

Avant que le jour eût paru, Brisquette, d'un pas léger, ramenait à travers le vestibule sombre et le jardin silencieux, celui auquel la veille elle avait servi de guide. Le sable fin des sentiers, complice de ces amours discrètes, criait à peine sous leurs pieds, tandis qu'ils se dirigeaient lentement vers la porte cachée dans le mur.

—Ah! Brisquette! chère Brisquette soupira Hugues.

—Oui! oui! vos lèvres disent mon nom, mais c'est le sien à elle, traître, que murmure votre cœur!

—Si je ne devais plus la revoir, je serais le plus malheureux des hommes!... Ce n'est pas une mortelle, Brisquette, c'est une enchanteresse.

—C'est une favorite, je le sais... et cela revient au même.... Mais, [illegible] elle avec un sourire malin, rassurez-vous, vous la reverrez.

—Tu me le promets?...

—Je vous le jure...

—Tu es adorable, Brisquette!

—Oui... par ricochet.

—Tu ne me tutoies plus, Brisquette?

—Chaque chose a son temps. Il y a en ceci comme un reflet de la majesté royale, de cette majesté que vous savez et que vous quittez!... Mais cela reviendra, soigneur.

Ils touchaient à la porte secrète. La voiture attendait dans la rue sous [illegible] en [illegible] passant. Brisquette [illegible] sur le seuil du jardin, et saluant M. de Montestruc:

—Madame la surintendante s'informe que Votre Seigneurie lui rende ses respects, au moins, à son grand lever, dit-elle à demi voix.

—Je me rendrai avec bonheur au désir de madame la comtesse, répondit Hugues sur le même ton.

Et il s'élança dans la voiture qui partit au galop.

Une heure après, il forçait la porte de M. de Coligny, qu'il pressait sans façon et s'inclinait avec les marques du plus profond respect:

—Permettez-moi, monsieur le comte, d'être le premier à féliciter le général en chef de l'armée que S. M. le roi de France envoie au secours de S. M. l'empereur d'Allemagne.

—Que me dis-tu là? s'écria M. de Coligny... comment le sais-tu? Qui te l'a dit?

—Une personne qui doit le savoir avant tout le monde, [illegible] qui commande.

[illegible]

—Ah!

[illegible] Hugues. Ah! [illegible] rendu!

—A ses laisser [illegible] à la famille des Montestruc, [illegible] Henri en a donné l'exemple.

Il soupira, et d'un air contrit:

—Seulement, il m'en a coûté beaucoup pour arriver à ce beau résultat, reprit-il.

—Et quoi donc?

—Une trahison, hélas!... J'ai dû choisir entre un ami que j'aime et une ingrate que j'adore.... J'ai trompé l'une pour servir l'autre.

Va! dit Coligny qui sourit, si ta galanterie se fût adressée à une petite comédienne de l'hôtel de Bourgogne ou à quelque grisette frétillant ses amours autour de la place Royale, on aurait pu te tenir rigueur. Mais tu as visé haut, et le succès fait qu'on te pardonnera.

Il achevait à peine de parler que, s'asseyant devant une table il tira à lui une feuille de papier, trempa une plume dans l'encre et, d'une main ferme, écrivit tout d'un trait la lettre que voici:

"Madame,

"Un gentilhomme, qui a eu l'honneur de vous être présenté jadis, vient d'être appelé au commandement de l'armée que le roi envoie au secours de son frère l'empereur d'Allemagne, menacé dans ses Etats par le Grand Turc.

"Il s'en est sorti que M. le comte de Chargepaul, votre fils, qu'il vous tient mercié de savoir envoyé, marchera à côté de lui et partage les périls et la gloire de cette lointaine expédition.

"Comprenez, madame, qu'il ne lui épargnera pas les occasions d'ajouter, par sa vaillance, un nouveau lustre au nom fameux qu'il tient de ses ancêtres. N'est-ce pas la manière la meilleure de lui prouver ma reconnaissance pour le dévouement qu'il m'a fait voir et mon estime pour le nom qu'il porte.

"On me l'a dit, et je l'ai appris de vous, madame, à être bon gentilhomme; il appartient de moi à être bon soldat. Le reste appartient à Dieu.

"Daignez me permettre de déposer à vos pieds l'hommage d'un inaltérable souvenir et d'un profond respect, et de vous supplier de me dire quel que soit vos prières que vous adressez au ciel pour votre fils, le nom de

"JEAN DE COLIGNY."

Il se tourna vers Hugues, les yeux humides.

—Je viens d'écrire à votre mère vénérée, lisez, dit-il.

—Ainsi vous l'avez connue, dit Hugues, qui venait de porter à ses lèvres, l'endroit du papier où se lisait le nom de Mme de Montestruc.

—Oui, et j'ai toujours regretté que la fortune n'ait pas permis qu'elle s'appelât Louise de Coligny.

Il ouvrit ses bras à Hugues qui s'y jeta et il le retint longtemps serré contre son cœur. Puis, tout à coup, rendant à son mâle visage bouleversé par une émotion profonde son expression de virile fermeté, il appela, et, ayant fermé le pli de son sac.

—Que quelqu'un monte à cheval et porte en Moselle à la comtesse de Chargepaul en son château de la Teste, entre Lectoure et Auch, dans l'Armagnac.... Allez!

Le laquais s'incline, redoutant maître de que ferme. M. de Coligny passe le baudrier de son épée et à une voix haute:

—Maintenant que Mme de Montestruc est prévenue de l'entreprise où nous allons nous jeter tête baissée, ne pensons plus qu'à faire notre devoir.

Et si vous voulez croire qu'il soit impossible à la face à la tâche, il faut donc que [illegible] des chétives qui combattent des Maures.

Le bruit de la nomination de M. de Coligny se répandit dans la journée d'une traînée de poudre. Lorsque Hugues parut au Louvre, il n'était bruit que de cette nouvelle. Les partisans de M. de la Feuillade étaient fort étonnés. On se demandait quelle influence avait emporté la victoire en une heure. Montestruc, que l'on questionnait, à cause de ses relations connues avec l'heureux élu, jouait un air d'étonnement.

Mme de Soissons, qu'il rencontra au jeu du roi, sourit tandis qu'il la saluait.

—Etes-vous satisfait, monsieur, dit-elle, de ce choix si surprenante que vous venez d'apprendre sans doute?

—Et qui ne le serait, sire? c'est moi.... Je n'ai plus rien à souhaiter!

Elle cacha son coquet, et badinant avec son éventail:

—Etes-vous bien sûr?... Je croyais que vous aviez au cœur de suivre cette expédition de la noblesse brûle de faire partie.

—[illegible] courrai un des premiers [illegible] consentiment du roi. S'il je puis [illegible] une faveur que je veux mériter [illegible] empressement à saisir toutes les occasions de servir! Il n'est rien que [illegible] votre faveur me soit [illegible]

Mme de Soissons [illegible]

—Si vous en avez [illegible] désir, comptez, monsieur, [illegible] appui pour qu'il réussisse.

La comtesse de Soissons [illegible] et pas en disant que toute la noblesse du royaume pensait à s'associer à l'expédition de Hongrie. Depuis quelque temps déjà, tout ce qu'il y avait de jeune et de brillant à la cour et dans l'armée s'agitait pour être autorisé à l'accompagner en qualité de volontaire. L'expédition décidée, et officiellement annoncée, le feu prit aux poudres. Toutes les imaginations ne rêvaient plus que guerres en pays incomplet qui promettaient de recommencer les romans de chevalerie. M. de Louvois était assailli de demandes. C'était parmi la fleur des gentilshommes comme un réveil de l'esprit qui avait conduit Godefroy de Bouillon en Palestine.

Il n'était plus d'affaires, il n'était plus d'intrigues, il n'était plus d'amours, le feu de tous les cœurs, l'ambition de tous les courages, c'était la guerre de Hongrie, la guerre contre les Turcs. Qui avait l'espoir de partir était ravi, qui avait la crainte de rester en France tombait dans l'affliction. On aurait dit qu'il y allait du salut de la monarchie. Les périls de cette lointaine aventure n'effrayaient personne. Il suffisait pour cette vaillante jeunesse qu'il y eût de l'honneur à gagner.

On savait en outre que le roi entourait d'une faveur particulière le voyage de Hongrie. C'était ainsi qu'en langage de cour on appelait l'expédition pour laquelle l'empereur Léopold, réduit aux dernières extrémités, avait abaissé son orgueil jusqu'à envoyer une ambassade à Paris sous la conduite du comte Strozzi. Pour le recevoir, le jeune roi avait déployé un faste qui était dans ses goûts et qui devait être plus tard dans ses habitudes. Il aurait voulu—et ce n'était plus un secret pour personne—entrer dans cette guerre comme roi de France et non pas en qualité de comte d'Alsace seulement. C'é-

[illegible]

Alors la guerre fut déclarée, Hugues avait été l'un des premiers à demander au roi la permission d'accompagner l'armée à Metz.

—J'ai l'honneur inappréciable, dit-il, d'appartenir à la maison de votre Majesté, mais je saisis avec une ardeur qu'elle comprendra la première occasion qui se présente de lui prouver mon zèle à la servir. Mon ambition est de compter parmi ceux qui veulent combattre pour la gloire de son nom.

—Vous avez raison, répondit le roi; cette permission je vous l'accorde, ma noblesse me fera sa cour en Hongrie aussi bien qu'au Louvre.

Et se tournant vers le cercle des gentilshommes:

—Si le dauphin mon fils avait seulement dix ans, ajouta-t-il, je l'enverrais à cette guerre.

Ces paroles, colportées de bouche en bouche, achevèrent de pousser les esprits dans la voie où tous se jetaient. M. de Louvois qui commençait à partager avec son père, M. le chancelier Le Tellier, le poids du ministère de la guerre, fut accablé de suppliques. Qui n'était pas du voyage de Hongrie, semblait n'être plus à la mode. L'élan fut tel qu'après avoir accordé sans difficulté l'autorisation de suivre M. de Coligny au delà du Rhin et du Danube, à tous ceux qui la sollicitaient, on fut bientôt obligé de restreindre le nombre des permissions.

Au milieu de cette agitation de tous qui communiquait une vie nouvelle à cette cour si pleine d'animation déjà et où bouillonnait la sève d'un jeune règne, il eût été difficile de démêler ce qui se passait dans l'esprit de la comtesse de Soissons, surprise et comme entraînée par la fantaisie qui l'avait poussée dans les bras de Montestruc.

Quelle place réservait elle dans sa vie à cette liaison née d'une aventure et où la curiosité avait eu plus de part que l'amour? elle-même ne le savait pas. On l'avait connue dès sa jeunesse disposée à mener de front la galanterie et les intrigues; la charge de surintendante de la maison de la reine que lui avait ménagée la toute-puissance de son oncle, le cardinal Mazarin, lui donnait accès partout et le génie italien qu'elle tenait de sa race lui permettait, avec la connaissance qu'elle avait des coteries, dont les influences et les ambitions se combattaient autour du roi, de s'insinuer dans des affaires qui n'étaient point de sa compétence, mais qu'elle n'eût point tenues pour licites et bonnes si elle n'eût réussi à s'y glisser. La vivacité de son esprit et l'ardeur de son caractère, soutenues par une singulière élasticité de principes, suffisaient à tout.

Sous la haine profonde, implacable et résolue que lui inspirait Mlle de la Vallière et qu'elle couvait dans le secret de sa pensée, palpitait encore un espoir tenace de ramener le roi à ses genoux et de l'y retenir. C'était l'occupation de ses jours, le vœu de son ambition que la plus absolue domination eût pu seule satisfaire. C'était au plus fort de ses menées et des agitations qui en étaient la conséquence, que sa rencontre avec Hugues l'avait surprise.

(A continuer.)

VAPEURS.

Le Lac.

ARRANGEMENT D'HIVER.

Steamers de la Malle des Etats-Unis entre Mandeville et la Nlle-Orléans.

Pour Mandeville, Lewisbourg, Madisonville et Covington.

Le beau steamer fin marcheur et à basse pression

CAMELIA,

Capitaine Pasover,

partira pour ces endroits ci-dessus les LUNDI et le JEUDI, à l'arrivée du convoi de 10 heures du matin; le MARDI, à l'arrivée du convoi [illegible] heures de l'après-midi; le SAMEDI, à l'arrivée du convoi de 4 heures de l'après-midi.

Le LUNDI et le JEUDI le bâteau ira jusqu'à Old Landing, sur la rivière Tchefuncte, pour Covington. Retour: il quittera Old Landing le mardi et le vendredi, à 6 heures du matin. Madisonville tous les LUNDIS et JEUDIS matin.

Il ne sera positivement pas reçu de frêt après le départ du convoi précédent celui à l'arrivée duquel le bâteau doit partir.

Le service sera régulier à moins de mauvais temps ou de basses eaux.

Par suite du mauvais état du wharf de Lewisbourg, le Camelia ne s'y arrêtera que quand le capitaine jugera qu'il est prudent de le faire.

C. M. SORIA, Agent.

15 mai—[illegible] Aux Nos 41 et 43 rue de l'Union.

Vicksburg.

Départ régulier tous les SAMEDIS, à 5 h. P. M.

NATCHEZ,

T. P. Leathers, capitaine,
J. F. Muse, commis.

Ce bâteau de première classe fera le service régulier de la Nouvelle-Orléans à Vicksburg et Bayou Sara comme il est dit ci-dessus.

A Vicksburg il fera jonction avec les bateaux faisant les voyages des rivières Yazoo, Tallahatchie et Sunflower, ainsi que la ligne Anchor qui fait des voyages réguliers de Memphis, Cairo et St. Louis.

Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à
JNO. JANSKY 117 Commune et
HITE & CARLIN, 4 Tchoupitoulas.

3août—1an

Peoples New Orleans and Grand Ecore Packet Company.

Départ, tous les mercredis à 5 P. M.

POUR Grand Ecore, Montgomery, l'embouchure de la rivière aux Cannes, Colfax, Alexandrie, Norman, Barbin, ainsi que tous les débarcadères de la Rivière Rouge, le bon bâteau à vapeur

BRADISH JOHNSON,

JOHN BEJNN, capt.
Ed. Burk et J. O. Johnson, commis.

Partira comme il est dit ci-dessus.

Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à
LORD & McPEAKE, 46 Camp,
N. O. DONOHUE. 20 janv.

Nouvelle-Orléans et Grand-Ecore Packet. Jour de départ, tous les samedis, à 5 P. M.

Pour Fort de Russey, Barton, Norman, Alexandrie, la Rivière aux Cannes, Montgomery, Grand Ecore ainsi que tous les débarcadères intermédiaires, le bâteau à vapeur

NOUVEAU BART-ABLE

R. SINNOTT, capitaine, GEO. CHAMBERS, commis.

Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à
S. M. CARTER, 33 rue du Camp.
HITE & CARLIN, 4 rue Tchoupitoulas.
BRITTON & EPPLER, 106 rue Commune.
ADAMS & WORK, 9 Comercial Place.

OPELOUSAS.

Départ régulier tous les Mercredis à 5 h.

Pour Washington, Opelousas, Port Barre, Simmsport, Churchville et tous les débarcadères sur l'Atchafalaya et du Bayou Courtableau.

BERTHA,

W. Burton, capitaine
J. B. Schmidt, commis,

Ce bâteau laissera la Nlle-Orléans comme il est dit ci-dessus, prenant du frêt et des passagers pour tous les atterrages du Bayou des Glaises, faisant sa jonction avec le bâteau A. Minnie de Simmsport.

Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à
BRITTON & EPPLER,
No 106 de la rue de la Commune.

6 août—6m.

POUR LES OPELOUSAS.

Départ, tous les Mardis, à 5 h. P. M.

Pour Washington, Port Barre, Simmsport, Churchville et tous les débarcadères de la rivière Atchafalaya et du Bayou Courtableau. Le bateau à vapeur

FLETA.

C. C. Pickett capitaine.
T. M. Muggah et S. Derbes, commis,

Il prendra du frêt et des passagers pour tous les débarcadères du Bayou des Glaises, ainsi que le frêt pour la côte.

Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à
HITE & CARLIN, No. 4 de la rue Tchoupitoulas.
LORD & McPEAKE, No 46 de la rue du Camp.

Attakapas et Atchafalaya.

Départ, MERCREDI, 16 mars, à 5 heures P. M.

Pour Simmsport, Churchville et tous les débarcadères intermédiaires de la rivière Atchafalaya, Bayou Glaises, pour Pattersonville, Centreville, Franklin, Charenton, Jeanerette, New Iberia, Fausse Pointe, St Martin ville et tous les débarcadères du Bayou Tèche, le bateau à vapeur et d'un faible tirant d'eau

IDA.

J. P. FOROAY, commis, A. MEYNIER Sr.

Partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour frêt ou passage s'adresser à bord ou à
HITE & CARLIN,
No 4 rue Tchoupitoulas.

Paquebot de la Nlle-Orléans, de la Côte, de Baton Rouge et au débarcadère de Wall.

DEPART tous les LUNDIS, à 5 heures P. M. et tous les VENDREDIS, à 10 heures A. M., à dater de VENDREDI, 23 octobre. Le bateau à vapeur

B. L. HODGE.

Capitaine P. McElroy—Commis, F. Bergeron et J. A. Comstock

Retour—tous les DIMANCHES et MERCREDIS soir.

Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à
F. O. MELANÇON, No 30 de la rue Conti.

1mai—6m

Paquebot de la Côte et de Lafourche, jusqu'à Thibodauxville.

Deux fois la semaine. Pour la côte et Lafourche. Le bateau à vapeur

HENRY TETE,

Capitaine J. F. Aucoin,
Commis P. A. Charlet,

Part de la Nouvelle-Orléans, tous les MERCREDIS matin à 10 heures et tous les SAMEDIS soir à 5 heures.

Retour: il partira de Donaldsonville les LUNDI et VENDREDI matin, il descendra la côte le jour. 18 juillet—1an

Pour la Côte au-dessus de la ville

La Nouvelle-Orléans, la côte et le débarcadère du Couvent et le White Hall Saw Mill.—Trois fois par semaine.—Le bateau à vapeur

MARY IDA,

Capitaine J. A. Ruiz; commis J. L. Boyd,
Partira de la Nouvelle-Orléans, tous les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS à 10 heures du matin. Il sera de retour les MERCREDIS, VENDREDIS et DIMANCHES pendant le jour.

Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à
W. J. COMAUX, 20 rue Conti.

13juin—9m

Paquebot de la côte et du Collège Point.

Trois fois la semaine.

LE steamer
WAWENOCK.
THEODULE KLEFERT.
Capitaine.

Partira de la Nouvelle-Orléans tous les mardis et jeudis à 11 heures du matin, et le dimanche à 8 heures du matin. Il arrivera le lundi, mercredi et vendredi.

Le frêt n'est débarqué qu'en plein jour.

Pour frêt ou passage s'adresser à bord.

4fev—4m

Pour la Côte au-dessous de la ville.

Départ tous les MERCREDIS et SAMEDIS à midi.

Pour les forts, la station de la Quarantaine Butte, toutes les habitations et tous les débarcadères, le bateau à vapeur

ST. MARY,

le fin marcheur, capitaine Fred Probst, J. C. Trepagnier et A. Seichepayre, commis, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Le Samedi seulement il étendra ses voyages jusqu'aux Forts.

4 déc—

NEW ORLEANS SAVINGS INSTITUTION
156 rue du Canal.

DIRECTEURS:

Dr. W. Newton Mercer.

L. F. Generes,	David Urquhart,
George Jonas,	John G. Gaines,
Thomas A. Adams,	Carl Kohn,
Thos. Allen Clarke,	Christian Schneider,
Chas. J. Leeds,	Samuel Jamison.

Intérêts sur les dépôts.

L. F. GENERES, Président.

CHAS. KILSHAW, Trésorier.

AUX MAITRES DE POSTE.

Les maîtres de poste sont autorisés à recevoir des abonnements à l'Abeille (édition quotidienne, $15 par an; édition hebdomadaire, $5). Nous les prévenons néanmoins que toute demande d'abonnement sera considérée comme non avenue, à moins que la lettre ne renferme en même temps le montant de l'abonnement, prélèvement fait de la commission allouée aux agents et aux maîtres de poste.

[illegible]EURS

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS.
LIGNE POSTALE
DE NEW-YORK AU HAVRE.

Les nouveaux et splendides bâtiments de cette ligne favorite partiront comme suit de l'embarcadère No. 50, Rivière du Nord—

VILLE-DE-PARIS, Lachesnez, samedi, 20 mars.
AMERIQUE, Pousols, samedi, 3 avril.
PEREIRE, Danré, samedi, 17 avril

PRIX DU PASSAGE EN OR (y compris le vin)
Première cabine, $125; Seconde cabine, $80.

Billets d'excursion à prix réduits.

Installation parfaite pour quelques passagers d'entrepont à $35.

Les voyageurs américains qui vont sur le continent européen ou qui en reviennent en prenant les steamers de cette ligne évitent les risques inutiles de voyage par les chemins de fer anglais et de la traversée de la Manche, tout en s'épargnant beaucoup de temps, d'ennui et d'argent.

Pour frêt ou passage, s'adresser à
GEO. MACKENZIE,
Agent, 55, Broadway, New-York,
ou à L. GRAND, Agent,
nov—12m Gallier Court, Lettre H. N. O.

STEAMERS DU HAVRE

—ET DE LA—

NOUVELLE-ORLÉANS.

Les steamers suivants, qui sont de première classe et voyagent sous pavillon espagnol seront expédiés de la Nouvelle-Orléans pour le Havre, directement.

ESPARTERO,	CASTELLAR,
PELAYO,	CORTES,
RIVERA,	COLON,
QUEVEDO,	(d'autres en construction.)

Ils passent la barre en tout temps, sans retard. Pour frêt ou passage (excellents aménagements, bonne table, y compris le vin)

S'adresser à
F. INGATE, Agent,
No 14 de la rue de l'Union,
Nouvelle-Orléans.

30juil—1an

STEAMERS—LIVERPOOL

LIGNE D'ETAT.

STATE OF LOUISIANA, 2500 tonneaux, Lieut. Johnston, R. N. R.
STATE OF MINNESOTA, 2000 tonneaux, Lieut George Hamlin, R. N. R.
STATE OF ALABAMA, 2500 tonneaux, capt. Jas. Stewart.
STATE OF VIRGINIA, 2500 tonneaux, capt. Moodie.
STATE OF PENNSYLVANIA, 2500 tonneaux, capt. Knight
STATE OF GEORGIA, 2500 tonneaux, capt. L. Cooper.
STATE OF NEVADA, 2500 tonneaux, cap. Brass.
STATE OF FLORIDA, 2500 " "
STATE OF INDIANA, 2500 " capt. Sadler.

La compagnie émet des traites payables sur demande, et qui peuvent servir dans toutes les parties de la Grande Bretagne, de l'Irlande ou de l'Europe.

Elle vend des billets de retour (bons pour douze mois) et des billets pour toutes les parties de la Grande Bretagne, de l'Irlande ou de l'Europe.

Des billets d'immigrants (payés d'avance) pour les personnes qui désirent faire venir leurs amis [illegible].

De la Nouvelle-Orléans à Liverpool directement.

Le steamer
STATE OF ALABAMA

partira de son quai, au pied de la rue Washington, quatrième district, MERCREDI, 17 mars 1875.

S'adresser à
A. K. MILLER & CO., Agents,
Au No 36 de la rue Carondelet, Nlle-Orléans.

9juillet—1an

Lloyd de l'Allemagne du Nord.

POUR BREME,

via la Havane et Southampton.

Départ le MERCREDI, 17 mars, à 7 heures du matin.

Le steamer allemand

FRANKFURT.

Capitaine VON BULOW,

partira de son quai, au poteau 41, Quatrième District, ainsi qu'il est dit ci-dessus.

Pour passage, s'adresser à
ED. F. STOCKMEYER & CO.,
11mars—1t No 42 de la rue de l'Union.

BREME.

Compagnie de Vapeurs du Lloyd de l'Allemagne du Nord,

Faisant le service entre BREME et la NOUVELLE-ORLEANS, avec escale au Hâvre, à Southampton et la Havane.

Les vapeurs de la Compagnie du LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD partiront comme ci-dessous—

Départ:

	DE BRÊME.	DE LA NLLE-ORLÉANS.
Hannover...	13 janv.	17 fév.
Frankfurt...	9 fév.	17 mars.
Hannover...	6 avril,	9 mai.

Les autres jours de départ seront annoncés plus tard.

En partant de Brême, les steamers touchent au Hâvre et à la Havane, et dans le voyage de retour, ils touchent à la Havane et à Southampton, pour embarquer et débarquer les passagers et le frêt.

PRIX DU PASSAGE.

De Brême, Southampton ou le Hâvre—à la Havane ou à la Nouvelle-Orléans:

Chambres	$150 en or.
Entrepont	40

De la Nouvelle-Orléans ou de la Havane à Southampton,—au Hâvre ou à Brême:

Chambres	$150 en or.
Entrepont	40

De la Nouvelle-Orléans à la Havane:

Chambres	$50 en or.
Entrepont	15

Des billets de passage de Brême, Southampton ou le Hâvre, pour la Nouvelle-Orléans, sont délivrés par les soussignés.

Pour plus de détails, s'adresser à
ED. F. STOCKMEYER & CO., Agents,
8 août—1an Au No 42 de la rue de l'Union.

Pour New York directement.

Ligne des steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE
Des steamers suivants
KNICKERBOCKER,
NEW ORLEANS,
HUDSON,
[illegible]

Le steamer
KNICKERBOCKER,
Kemble, commandant,

Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse

DIMANCHE, 21 mars, à 8 h. A. M.

Passage............$50.

Cette ligne prend du frêt et donne des connaissements, pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.

Pour frêt ou passage, s'adresser à
ALFRED MOULTON,
mai—1an Rue Carondelet, No 61.

POUR VERA CRUZ.

Tampico, Tuxpan, Campeche, Progreso, La Havane et New-York,

LIGNE de steamers de la malle, de New York, de la Havane et du Mexique.

La ligne est composée des steamers
CITY OF MEXICO.....Capt W. B. Sherwood,
CITY OF MERIDA..........Capt. J. W Reynolds.
CITY OF HAVANA..........Capt T. J. Philips

Le steamer
CITY OF HAVANA,
Commandant F. S. Philips,

partira de son quai, au pied de la rue Calliope, 1er District, le SAMEDI, 3 avril, à 8 heures du matin.

Passage pour Vera Cruz..........$60. en or.

F. ALEXANDRE & SONS,
33 Broadway, New York,

Pour frêt ou passage, s'adresser à
J. M. WITHERSPOON, Agent,
Au No 64 de la rue Carondelet.

Le steamer CITY OF MERIDA partira le 24 avril.

13 nov—1an.

Philadelphie via la Havane.

PHILADELPHIA AND SOUTHERN Mail Steamship Company.

POUR PHILADELPHIE via la HAVANE. Transportant la malle des Etats-Unis.

JUNIATA, comm. J. W. Catherine. 1200 tonneaux
YAZOO, do. L. D. Barrett....1500 tonneaux
C. W. LORD, L. Colton. 1000 tonneaux

Départ, MERCREDI, 17 mars, à 8 heures P. M.

Le beau steamer de 1ère classe,

C. W. LORD.

Commandant L. Colton,

Partira de son quai, en face de la Place Jackson, ainsi qu'il est dit ci-dessus.

Passage pour la Havane (monnaie des E.-U.)	$25
Passage pour Philadelphie	50
Billet donné à New-York pour tout le voyage	[illegible]

Pour frêt ou passage, s'adresser à
EDWARD A. YORKE, Agent,
au coin des rues Carondelet et Gravier

4 nov—1 an.

Bureau de l'Union Française.

Nouvelle-Orléans, 12 décembre 1874.

A Messieurs les Membres Sociétaires de l'Union Française:

Conformément à nos statuts organiques, nous avons l'honneur de vous présenter le rapport ci-joint, résumant les opérations de notre société pendant l'année écoulée:

Depuis le 1er décembre 1873, le nombre des personnes qui sont venues se faire inscrire sur nos livres, pour solliciter de l'emploi, a été de:

Hommes	226
Femmes	5—soit 298

Pendant cette période, le bureau a réussi à placer tant en ville qu'à la campagne:

Hommes	146
Femmes	35—soit 181.

Divers malades qui se sont adressés à nous ont nécessité la délivrance de 25 bons. Les docteurs Landry, Hava et de Bannel, ainsi que messieurs Jas et Cusachs, pharmaciens, ont, comme par le passé et gratuitement, fait les visites et fourni les médicaments nécessaires au soulagement de ces malheureux. La direction, interprète de la société entière, offre à ces messieurs ses sincères remerciements.

Notre cours d'anglais gratuit a marché régulièrement à bas de semaine et a été suivi par une moyenne de 15 à 20 individus.

Le nombre des nouveaux inscrits pendant cette période a été de 125.

Recettes.

En caisse le 12 décembre 1873	$ 77 65
Reçu en 12 mois (bal et cotisations)	2,387 75—$2464

Dépenses.

Bons de secours délivrés donnant droit à 387 logements et 450 repas	$ 169 40
Secours en argent à divers nécessiteux	52 10
Aux inondés de la Louisiane	50 00
Cours d'anglais, 12 mois à $25	100 00
Location du bureau, employé	1,112 55
Annonces, impressions	76 35—1651 60
En caisse aujourd'hui, 12 décembre 1874	812 80

J. B. MONDIEGT,
Secrétaire.

18 déc—M.V.D

CHEMINS DE FER.

THE MOBILE LINE.

On and after February 8, 1875,

Trains leave depot foot Canal street as follows
EXPRESS AND MAIL DAILY, at 8 a. m.
Coast accommodation, saturday only..2 47 p.m.
Through night express daily, at 4 15 p. m.
Arrive:
Express and Mail daily, at 3 20 p. m.
Coast accommodation, Monday only, 10:30 a. m.
Through night Express, daily at 11 p. m.
This is the only line running PULLMAN PALACE CARS to Louisville, Charlotte and Virginia Springs.
Office corner Camp and Common Streets, opposite City Hotel.

D. B. ROBINSON,
Asst Supt.

LIGNE DE MOBILE.

A partir du 8 Février 1875.

Les trains partiront du dépôt, au pied de la rue du Canal comme suit:

EXPRESS ET MALLE, TOUS LES JOURS, à 8 heures du matin.

Train d'agrément, les samedis seulement, 2.40 p. m.

Express du soir tous les jours à 4.15 heures p. m.

Les trains arriveront à la Nouvelle-Orléans:

Express et malle, tous les jours, à 3.20 P. M.

Train d'agrément, les lundis seulement, à 10:30 a. m.

Express du soir, tous les jours à minuit.

C'est la seule qui ait des CHARS PULLMAN jusqu'à Louisville, Charlotte et les sources de la Virginie.

Bureau, coin Camp et Commune, vis-à-vis le City Hôtel.

D B ROBINSON,
[illegible] Gérant comme surintendant.

Grand chemin de fer de la Nlle-Orléans, St-Louis et Chicago.

Les trains partent et arrivent comme suit: (Du dépôt, au pied de la rue des Calliope.)

A partir du [illegible] décembre

DEPARTS.		ARRIVÉES.	
Express	7:00 A. M.	Express	11:00 P. M.
Malle	4:00 P. M.	Malle	10:30 A. M.

CHARS DORTOIRS PULLMAN JUSQU'A ST. LOUIS, CHICAGO ET LOUISVILLE.

Un seul changement de chars dortoirs jusqu'aux villes de l'Est.

Vente de billets et renseignements au No. 22 de la rue du Camp, coin Commune.

A. D. SHELDON, Agent.
E. D. FROST, Directeur-Général. 13 avril

New Orleans, St. Louis & Chicago R.R.Co. (Great Jackson Route.)

(From Calliope street Depot.)
From December 20—1874

DEPART.		ARRIVE.	
Express	7:00 A. M.	Express	11.00 P. M.
Mail	4:00 P. M.	Mail	10.30 A. M.

PULLMAN PALACE SLEEPING CARS THROUGH TO ST. LOUIS, CHICAGO, AND LOUISVILLE.

Only one change of sleeping cars to Eastern cities.

Tickets for sale and informations given at 22 Camp street, corner Common.

A. D. SHELDON, Agent.
E. D. FROST, General Manager. april 13

Chemin de Fer Pontchartrain.

L'extrémité du chemin, en ville, est établie à l'"ancien dépôt", rue des Champs-Elysées, près la Levée.

Excursion au Lac—aller et retour, le même jour....25 cents. Pour les enfants au-dessous de 12 ans....15 cents.

Pour la station de Gentilly 15 cents pour aller et autant pour le retour.

Départs de la ville.			Départs du Lac.	
6 heures A. M.		7	heures A. M.	
8	"	8½	"	
10	"	11½	"	
Midi		1½	"	P. M.
2	" P. M.	3½	"	
4	"	5½	"	
6	"	6½	"	

Les dimanches un train partira toutes les heures, dès 2 heures de l'après midi.

Les passagers qui désirent s'arrêter à Gentilly doivent en prévenir le conducteur avant le départ du train.

C. H. ALLEN,
8avril—1an Surintendant-général.

GRAND CHEMIN DE FER DE LA Louisiane et du Texas, de Morgan.

Route de la malle des Etats-Unis entre la Nouvelle-Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.

LE FERRY partira du pied de la rue Ste-Anne, tous les jours, à SEPT 1/2 HEURES A. M. et au retour au CONVOI DES PASSAGERS qui part d'Alger à 8 heures A. M.

Le frêt pour tous les points du Bayou Lafourche, entre Labadieville et Lockport, sera transporté aux taux de bateau à vapeur pour toute la route.

Le taux du frêt, pour les points sur l'Atchafalaya et le Tèche, au-delà de Brashear, est réduit pour le moment. Des contrats spéciaux pour frêt sur marchandises expédiées pour ces points devront être faits, avant l'expédition, avec Thomas A. Stephens, agent général, au pied de la rue Ste-Anne. Le frêt pour tous les points doit être payé d'avance. Comme avantage spécial à nos clients réguliers, des taux spéciaux, sous forme de billets dits "commutation" seront accordés à ceux qui expédieront que par ce chemin de fer.

Afin que le frêt soit promptement expédié il doit être délivré avant 4 heures; le frêt reçu après cette heure partira par les trains suivants.

GEO. PANDELY,
Surintendant.

Pour frêt ou passage s'adresser au coin des rues Natchez et Magasins.

Il ne sera pas reçu de frêt le dimanche.

Ffmai— CHS. A. WHITNEY & CO., Agents.

Compagnie d'Assurance du Peuple DE LA NOUVELLE-ORLÉANS,

Bureaux, No 3 de la rue St-Pierre.

TROISIEME ETAT ANNUEL.

Conformément aux réquisitions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant:

Primes reçues dans l'année expirée le 30 juin 1874.

Sur risques d'incendie	$46,154 36	
" de rivières	1,361 80	
" de mer	12,960 20	
Total des primes		$64,481 25
En plus risques non expirés pour 1873		28 283 00
		$92,746
En moins, primes remboursées		1,237 00
Montant net des primes reçues		$71,466 04

Pertes payées dans la même période:

Sur risques d'incendie	$17,662 40
" de rivières	4,747 40
" de mer	2,962 22
Réfaction (rebate)	3,366 79
Réassurances	2,628 00
Taxes	2,160 00
Loyer	1,140 00
Impressions, annonces, fournitures de bureau	678 30
Dépenses, etc., intérêt en moins	7,770 36
Réservé pour les risques non expirés de 1/2	7,462 40 — $58,360
Bénéfice net	$13,000

L'actif de la Compagnie est comme suit

Billets de capital	$281,426
Primes en voie de recouvrement	12,500 84
Actions de banques et autres actions	34,304 00
Propriété foncière	6,831 82
Billets garantis	4,962 71
Billets garantis par hypothèque	.941 71
Effets à recevoir à courte échéance	.6379
Meubl. et installations du bureau	2,194 88
En caisse	14,296 00
Total de l'actif	$361,769 74

Ce qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

R. M. DAVIS, Président,
A. SOCOLA, Vice-Président.
A. GRANGER, Secrétaire

Signé sous serment pardevant moi, à la Nlle Orléans, ce 2me jour de juillet 1874.

ANT. DORIOCOURT,
Notaire Public

Nouvelle-Orléans, 24 juillet 1874.—Aujourd'hui, à une réunion des Directeurs, il a été résolu, à l'unanimité, qu'un dividende de DIX pour cent sur le capital payé est déclaré et porté au crédit des billets d'actions (stock notes), également qu'un dividende de QUINZE pour cent, COMPTANT, sur le montant net des primes participantes de l'année expirée le 30 juin 1874 sera payé à dater du dixième jour du mois d'août 1874.

DIRECTEURS:

R M Davis	Jos David
A Socola	M Berwin
J Mizzi	David Hughes
Ernest Praget	J J Reiss
N A Llambias	F Bauche
B Saloy	H Manuel
J Sambola	B Dumestre
J K Gourdain	S Cambon
V Battalora	J Newhauser
J B Solari	F Jenfroid
A Haber	M Drazevich

ETAT DE SITUATION
—DE LA—
Germania National Bank
DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
31 décembre 1874.

ACTIF.

Billets escomptés		$ 867,759 [illegible]
Prêts sur demande		[illegible]
Bonds des E. U. déposés au Trésor des E. U. pour répondre de la circulation		300,000
Primes sur les bonds ci-dessus		28,000
Billets des E. U. déposés au Trésor des E. U. pour racheter la circulation		[illegible]
Actions et bonds divers		14,500
Dû par des banques et des banquiers éloignés		23,389
Mobilier et accessoires		9,166 04
Avoir en argent:		5,900 00
Bonds des E. U. en main	112,000	
Comptant en caisse ici	[illegible]	
Dû dans les banques de New-York	204,989	708,[illegible]
Total de l'actif		$1,[illegible]

PASSIF.

Capital payé	$ 300,000
Excédant de fonds	[illegible]
Billets émis	267,100
Dépôts	1,773,[illegible]
Dû à des banques et à des banquiers éloignés	54,129 [illegible]
Profits bruts pendant les 6 derniers mois	67,[illegible]
Moins dépenses et taxes	19,[illegible]
Profits nets (sur lesquels un dividende de 7 1/2 pour cent $22,500 a été déclaré aux actionnaires	46,[illegible]
Total du passif	$ [illegible]

LOUIS SCHNEIDER,
Président.
HERM. BOEHL, Caissier. 12janv—3

ASSURANCES.

Commercial Insurance Company of New Orleans.

HUITIÈME ETAT ANNUEL.

Conformément aux réquisitions de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant:

PASSIF.

Primes de l'année expirée le 31 mars 1875

[illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

Nouvelle-Orléans, 31 mars 1875.

J. E. OGLESBY, Président.
WALTER HUNTINGTON, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Ville de la Nouvelle-Orléans.

Déclaré sous serment, pardevant moi, [illegible] avril 1874.

EDWARD IVY, Notaire Public.

[illegible]

RAPPORT SUR L'ETAT DE LA
Banque Nationale Mutuelle de la Nlle-Orléans,

la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, à la clôture des affaires du vendredi, [illegible]

RESSOURCES.

Prêts et Escomptes
Tiré au delà des dépôts
Bons des Etats-Unis pour garantir la circulation
Autres actions, bons et hypothèques
Dû par des agents de rachat et de réserve
Dû par des banquiers et des banques de l'Etat
Local de la banque
Autres Propriétés foncières
Mobiliers et installations
Dépenses Courantes
Taxes payées
Primes
Echanges pour le Clearing House
Billets d'autres Banques Nationales
Petite Monnaie Courante, y compris les Nickels
Espèces
Billets Legal Tender

PASSIFS.

Capital payé
Surplus
Escompte
Change
Intérêt
Circulation Nationale non rachetée
Dividendes non-payés
Dépots Individuels
Chèques Certifiés
Dû à des Banques Nationales
Dû à des Banques de l'Etat

[illegible]

Moi, Joseph Michel, Caissier de la Banque Nationale Mutuelle de la Nouvelle-Orléans, jure solennellement que je crois le tableau qui précède est exact.

JOSEPH MITCHEL, [illegible]

Signé sous serment, par devant moi, [illegible] 1874.

[illegible]

La Compagnie d'Assurance TEUTONIA

Au No 131 de la rue [illegible]

—Assurant contre—
LES RISQUES D'INCENDIE, [illegible] DE RIVIERE.

Aux pied [illegible]
A. EIMER BADER, Président.
CHAS. ENGSFELD, Vice-Président.
GEO. STROMEYER, Secrétaire.

Première Année [illegible]

Primes reçues
Pertes par incendies sur mer et rivières payées
Réassurances, retour (rebate), dépenses, etc.

Total de l'Actif

DECLARE:

Intérêt sur le Capital payé, [illegible]
Dividende sur le Capital payé, [illegible]
Dividende sur Primes payées, [illegible]

DIRECTEURS:

Henry Abraham,	S. Katz,	[illegible]
A. Eimer Bader,	Jos. Keller,	[illegible]
N. A. Baumgarten,	Th. Lilienthal,	[illegible]
	E. F. Del Bondio,	[illegible]
Isaac Scherck,	H. Eicke,	[illegible]
J. N. Schwarz,	Chas Engsfeld,	[illegible]
Louis Schwarz,	M. Frank,	[illegible]
E. Weissenbach,	H. R. Gogreve,	[illegible]
B. Wildermann		

VINGT-DEUXIEME ETAT ANNUEL

—DE—

Home Mutual Insurance Company DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

CONFORMEMENT aux clauses de sa Charte la Compagnie publie l'état suivant pour l'année expirée le 31 décembre 1873:

Primes reçues durant l'année terminée le 31 décembre 1873, y compris les Risques non terminés de 1872
Primes sur les Risques de feu
Primes sur les Risques de rivières
Primes sur les risques de mer
Moins les primes rendues.
Moins les primes sur Risques non terminés en 1873
Primes nettes pour l'année 1873
Déficit pour l'année 1873

Pertes payées durant la même période:
Sur les Risques de feu
Sur les Risques de rivières
Sur les Risques de mer

Réassurances
Taxes
Réduction au lieu de scrip
Dépenses et Profits et Pertes, moins le compte de loyer
Intérêt dû sur les Scrips non encore payés

Moins escompte et intérêts

Pertes non réglées

La Compagnie possède l'Actif suivant:
En caisse
Effets à recevoir sur prêts et sur gages
Effets à recevoir sur Primes
Effets à recevoir en voie de recouvrement
Propriété foncière
Bons de l'Etat de la Louisiane et de la ville de la Nouvelle-Orléans
Actions de Banques
Actions de la Compagnie Vallette Dry Dock
Actions du Harbor Protection Company
Bons de la Grand' Loge des Maçons Libres et Acceptés
Bons I. O. of O. F. Hall Association
Actions de Compagnies d'assurance
Bons du Mechanics' and Agricultural Fair Association
Compte suspendu de Bons et d'Actions

L'état suivant est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

A. BROTHERS, Président.
A. W. HUNTER, Secrétaire.

Assermenté et signé pardevant moi, notaire soussigné, ce seizième jour de janvier, A. D. 1874, comme l'attestent ma signature et le sceau.

ANDREW HERO, [illegible]

27 janv—1m

FACTORS' AND TRADERS' Insurance Company,

HUITIEME ETAT ANNUEL

[illegible]

PRIMES DE L'ANNEE

[illegible]

PERTES PAYEES

[illegible]

DEPENSES BRUTES.

[illegible]

HARMON DOANE, Président.

[illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans,
Ville de la Nouvelle-Orléans.

EDWARD IVY, notaire public.

[illegible] DIVIDENDE AU COMPTANT [illegible]

HARMON DOANE, Président.

[illegible]

Compagnie d'Assurance Hope DE LA NLLE-ORLEANS.

[illegible]

Mutual Aid and Benevolent Life Insurance

[illegible]

Compagnie d'Assurance de l'Union DE LA NLLE-ORLEANS.

[illegible]

Bureaux du Factors' and Traders' Insurance Company.

[illegible]

HARMON DOANE, Président.

[illegible]

Second Etat de Situation

[illegible]

SANTCHEAU, Vice-Président.

ETAT DE LA LOUISIANE

[illegible]

Mechanics' and Traders' INSURANCE COMPANY.

[illegible]

HENRY PEYCHAUD, [illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE,

[illegible]

LLEWELLYN E. COLEMAN, Président.
JAMES A. WHITE, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE

[illegible]

LA LOI DU 23 DECEMBRE [illegible]

[illegible]

J. W. DOUGLAS

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nlle-Orléans.

No. 134, RUE DU CANAL.

[illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans,
Ville de la Nouvelle-Orléans.

[illegible]

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Croissant.

[illegible]

W. H. EVANS, [illegible]

DIRECTEURS.

[illegible]

Germania Insurance Company

[illegible]

ETAT DE LA
Banque Nationale Mutuelle
DE LA
NOUVELLE-ORLEANS,

[illegible]

ACTIF.

[illegible]

The Freedman's Savings & Trust Co.

[illegible]

No 122, Rue du Canal.

[illegible]

Louisiana Savings Bank Safe Deposit Company.

Au No. 31 de la rue du Camp.

CAPITAL [illegible] $500,000

[illegible] Président.

[illegible] Vice-Président.

DIRECTEURS:

[illegible] CONERY,	FRED. WING,
[illegible] KELLER,	W. H. THOMAS,
[illegible] WALLACE,	JAS. JACKSON.
	[illegible] PALMER.

[illegible]

New Orleans Credit Foncier Association.

[illegible]

[illegible] J. A. FERNANDEZ, Président.

[illegible]

BILAN
DE LA
BANQUE GERMANIA NATIONALE
[illegible] L'ETAT DE LA LOUISIANE.

[illegible]

RESSOURCES.

[illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans.

[illegible]

JOS. COHN,
Notaire Public

Banque Nationale de l'Union

DE LA
NOUVELLE-ORLEANS

[illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans.

[illegible] CHALARON [illegible]

Banque Nationale de l'Etat.

[illegible]

SAML H. KENNEDY, Président.

Banque Nationale de l'Etat.

SUCCURSALE DE DEPOT.

[illegible]

A. WALTERS, JR.

BILAN
DE LA
BANQUE [illegible] DE LA NLLE-ORLEANS.

[illegible]